
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI LE 22 SEPTEMBRE 2015 à 18 :30 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le mardi 22 septembre 2015 à 18 :30h et présidée par le maire Kenneth Coates.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 6: Gray Forster

Absents : Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5: Denis Allaire

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Les membres du conseil ont tous reçus l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR

MARDI LE 22 SEPTEMBRE 2015 à 18 : 30 heures

1.00 Ouverture de la session spéciale
2.00 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3.00 Autorisation pour l'enseigne du restaurant McDonald
4.00 Achat de fer pour lever les boîtes de camions (1500\$)
5.00 Période de questions
6.00 Fermeture

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2015-197

résolution no 2015-197

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que chacun des membres ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2015-198

résolution no 2015-198

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis.

A D O P T É E

3.00 AUTORISATION POUR L'ENSEIGNE DU RESTAURANT MCDONALD ET DU PETRO CANADA

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury a reçu une demande de dérogation mineure pour la superficie d'affichage pour un futur établissement commercial de la compagnie Suncor Energy Products Partnership (Petro Canada) et du restaurant McDonald sur le lot 4 182 171;

ATTENDU que la demande a été soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lequel est d'avis qu'une présignalisation sur la route 112 permettrait une réduction de la superficie de l'enseigne au sol et sa hauteur;

ATTENDU que le conseil municipal du canton de Westbury a refusé la demande de dérogation mineure demandée pour l'affichage sur le lot 4 182 171 tel que présenté par le mandataire Suncor Energy Products Partnership (Petro Canada) dans sa résolution no. 2015-191;

ATTENDU qu'une rencontre avec le responsable de l'affichage pour le commerce a eu lieu le 17 septembre à nos bureaux afin de trouver un compromis pour la superficie et la hauteur de l'enseigne au sol et la superficie visuelle.

2015-199

résolution no 2015-199

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Gray Forster et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal du canton de Westbury accepte l'installation de 2 panneaux d'affichage soit un pour le commerce Petro Canada et un pour le restaurant McDonald sur le lot 4 182 171.

QUE l'implantation soit faite sur 2 poteaux d'une hauteur de 50 pieds chacun et de 2 panneaux d'affichage de 13 pieds x 13 pieds chacun.

A D O P T É E

4.00 ACHAT DE FER POUR LEVER LES BOÎTES DE CAMIONS (1500\$)

2015-200

résolution no 2015-200

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil municipal, autorise l'achat de fers pour la construction d'un levier pour le transfert des boîtes sur les camions.

QUE le chef d'équipe fasse l'achat du fer et des accessoires pour un montant d'environ 1500\$ en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

5.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plainte pour le chien au 361 chemin Vincent.

6.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2015-201

résolution no **2015-201**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gray Forster
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 18 heures 40 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

MAIRE de Westbury

Directrice générale et secrétaire-trés.

.....
Kenneth Coates

.....
Adèle Madore